REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

DELIBERATION N° 20261019_064

MEMBRES EN EXERCICE	19
MEMBRES PRESENTS	19
MEMBRES AYANT PRIS PART A LA DELIBERATION	19
DATE DE LA CONVOCATION	12/10/2026
DATE D'AFFICHAGE	12/10/2026

OBJET	**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DES FETES POUR AIDER AU FINANCEMENT DE LA FETE LA MEDIEVALE DES 2 ET 3 JUILLET 2027**

Séance du 19 octobre 2026,

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MOINE, Maire.

Membres présents	Michel MOINE, Christophe PERROUSSET, Mathilde FAVRE, Xavier BOSSAN, Claire ZARA-MARMETH, Hervé GARBE, Christianne MAURON, Roger RACHEL, Franck PERRET, Edda GRASSET, Franck SAMSON, Isabelle GREGIS, Jean-Marie PONCET, Pascale GOUILLOUX, Sandrine MATHIEU, Nathalie COEURDASSIER, Nicolas CHARTON, Mélanie BERGAMASCO DEL CIANCIO, Quentin NEYRON
Membre excusé	NEANT
Pouvoir	NEANT
Secrétaire	Jean-Marie PONCET

Monsieur le Maire rappelle que le Comité des Fêtes d'Izernore organisera une manifestation d'envergure qui se déroulera les 2 et 3 juillet 2027 dénommée : « LA MEDIEVALE ».

Des animations diverses et variées sont prévues sur ces deux jours pour accueillir un nombreux public : jeux, forge, animations, artisans, ferme, spectacles et restauration.

L'organisation mobilise un grand nombre de bénévoles depuis déjà 2 ans, au lancement du projet ; des constructions et des costumes sont en cours.

Pour mener à bien cette réalisation, le Comité des Fêtes doit engager des frais d'acomptes divers : location de chapiteaux, orchestre, construction de la tour médiévale de décors et de maquettes, sécurité, communication…

Monsieur le Maire propose d'établir une convention avec le Comité des Fêtes d'Izernore afin de définir un partenariat financier lié à la MEDIEVALE 2027 et de verser une subvention exceptionnelle afin de subvenir à ces engagements nécessaires à la mise en place de cette manifestation qui contribue à la notoriété de la commune dans la réalisation d'évènements festifs exceptionnels.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/10/2026 **suite**

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DES FETES POUR AIDER AU FINANCEMENT DE LA FETE LA MEDIEVALE DES 2 ET 3 JUILLET 2027

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** à l'unanimité :

☛ **DE SIGNER** la convention de partenariat financier avec le comité des fêtes pour la MEDIEVALE 2027,

☛ **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle d'un montant de 27 200 € afin d'aider aux financements nécessaire aux réservations en matière de location de chapiteaux et autres prestations à anticiper,

☛ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en place le financement nécessaire et à effectuer le versement de cette subvention.

Fait à Izernore, le 19 octobre 2026
Pour copie conforme,

Jean-Marie PONCET,
Secrétaire de séance

Michel MOINE,
Maire d'Izernore

MAIRIE D'IZERNORE (AIN)